

La Lomagne

Tarn et Garonnaise



**Conseil Communautaire
Mardi 16 mars 2021 - 18h
à Sérignac**

**Communauté de Communes de
la Lomagne Tarn-et-Garonnaise**

413, rue d'Esparsac - BP 34
82500 Beaumont de Lomagne

www.malomagne.com



Ordre du jour

Accueil - Pouvoirs - Nomination du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du 16/02/2021

PRESENTATION ANALYSE FINANCIERE 2020

DELIBERATIONS

- 1- Délibération portant création de trois emplois permanents : deux emplois d'agent de maîtrise principal au sein du service technique et un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
 - 2- Débat d'orientation budgétaire 2021
 - 3- Demande accord pour le lancement d'une consultation en procédure formalisée Appel d'Offres Ouvert pour la fourniture d'émulsion de bitume et de grave émulsion en 2021
 - 4- Plan d'aide au Commerce Territorial (PACTe) : validation de 3 dossiers d'aides :
F. BEDOUCH / N. LARROQUE / L. LAMARQUE et P. LEDAUPHIN
 - 5- Demande de subventions 2021 auprès du Conseil Départemental pour l'école de musique communautaire
 - 6- Entretien et valorisation des sentiers de randonnée 2021 : demande de subvention au Conseil Départemental
 - 7 – proposition point complémentaire à l'ordre du jour : Convention de mise à disposition entre le GEM82 (Groupement d'Employeur Multisectoriel) et la CCLTG
- Questions diverses



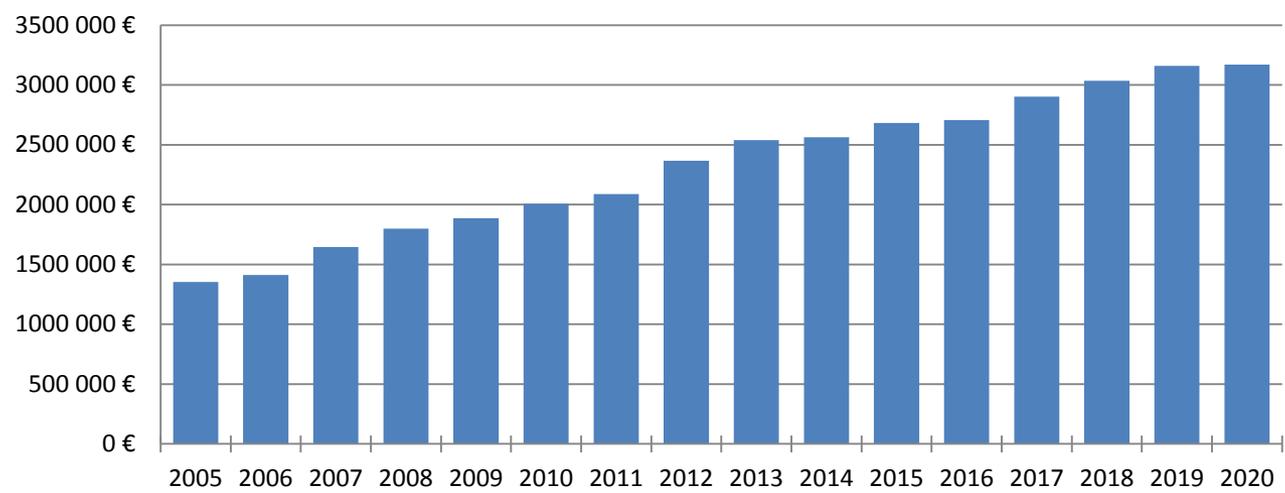
ANALYSE FINANCIERE 2020



Recettes de fonctionnement 2020

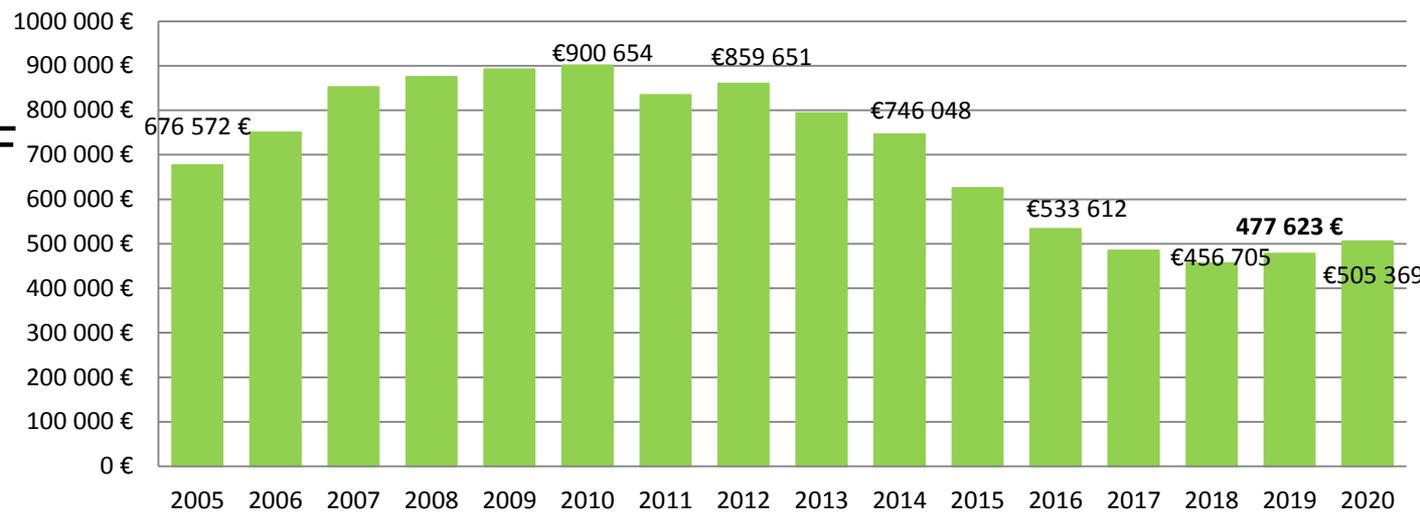
Evolution fiscalité avec FNGIR et FIPC

3 169 384 € : produits fiscaux 2020-FNGIR.
 Stabilité apparente mais à périmètre constant baisse des produits fiscaux 2020 d'environ 2%



Evolution de la DGF

Parallèlement à cette baisse des produits fiscaux: baisse des dotations de l'Etat (DGF CCLTG : - 500 000 € entre 2011 et 2018)
 Hausse de la DGF en 2019 (+4,58%) et 2020 (5,8%)

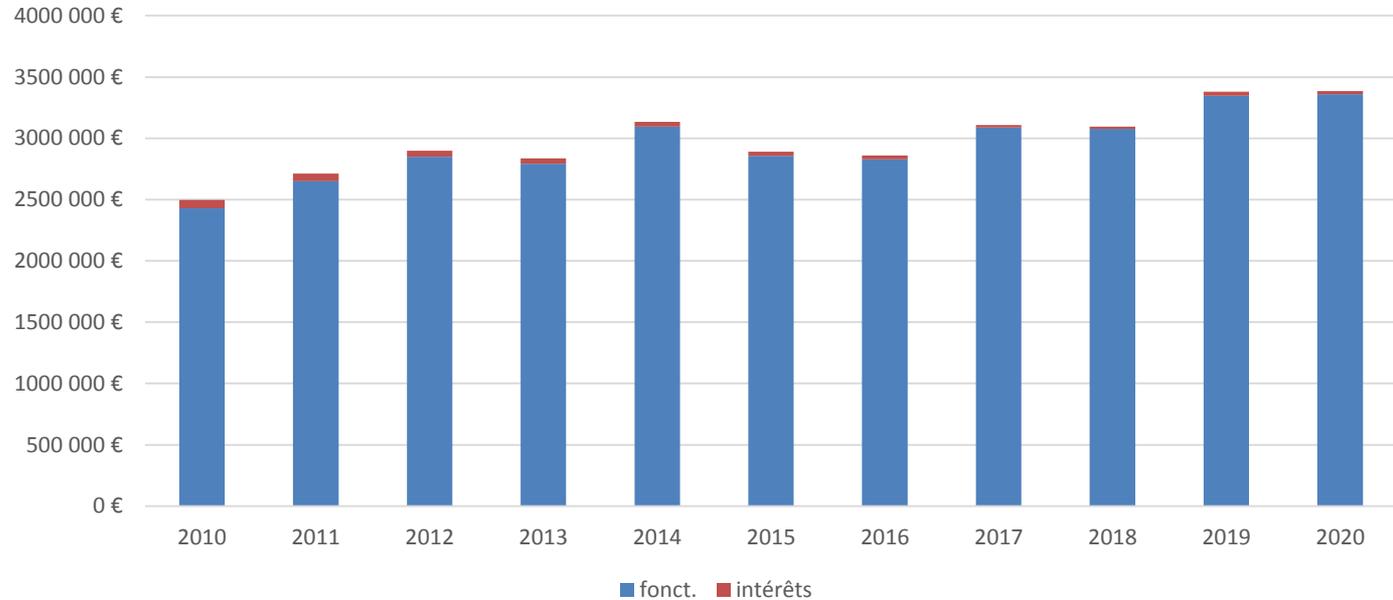


Recette compétence musique, recette hôtel entreprises, recette maisons de santé, recette photovoltaïque, recette FCTVA fonctionnement.



Dépenses réelles de fonctionnement 2020

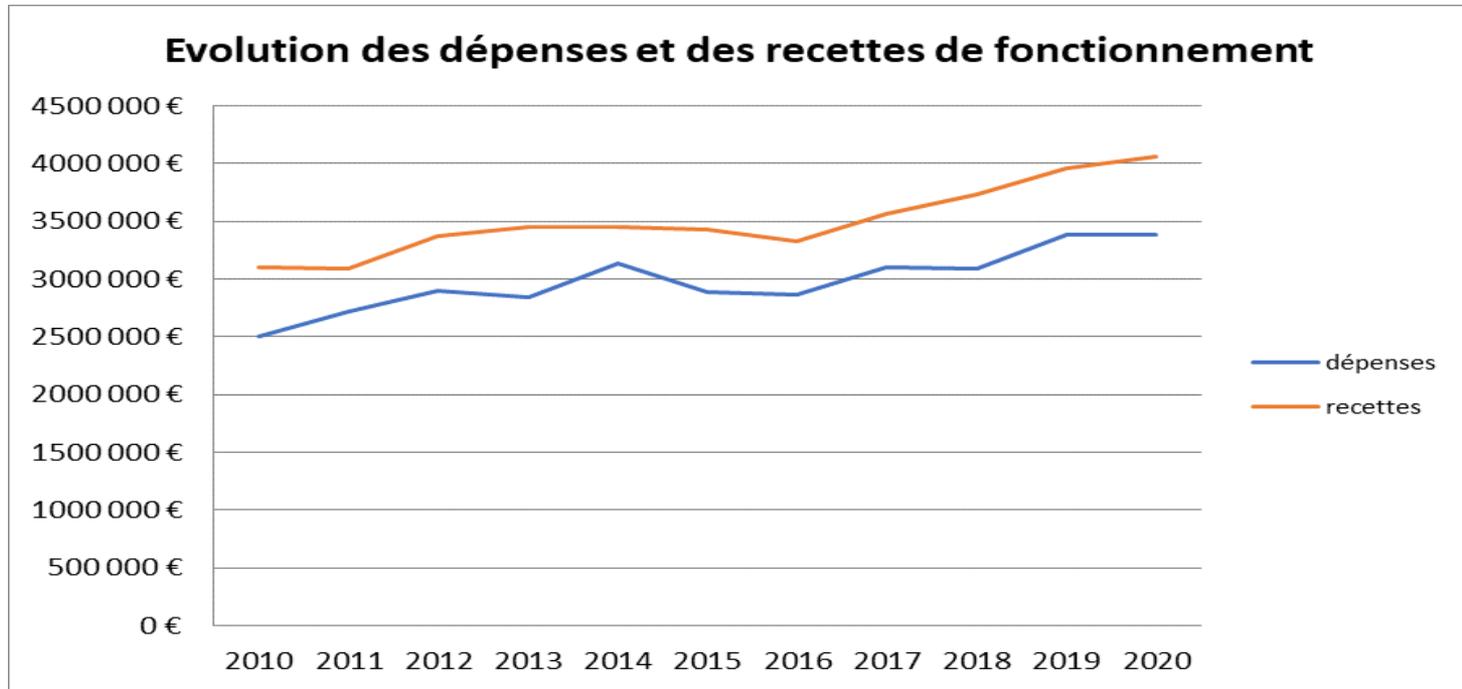
Dépenses réelles de fonctionnement



En 2020, on constate :

- Une relative stabilité des dépenses réelles de fonctionnement (+0,4%)
- Apparition de dépenses de fonctionnement liées au COVID (12 844 € en 2020)
- Une baisse des intérêt d'emprunt de 23% (26 507 € en 2020 – 34 465 € en 2019)

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement 2020



Il est constaté en 2020 :

- Une stabilité des dépenses de fonctionnement
- Une stabilité apparente des recettes fiscales (baisse de -2% à périmètre constant) avec une hausse des recettes globales de fonctionnement (hausse de la DGF, recettes maisons de santé, hôtel entreprises).

subventions - participations contributions

PARTICIPATIONS DE FONCTIONNEMENT 2020	
EAJE PTITS LOUPS 64	95 500 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	35 000 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO PORTAGE REPAS EHPAD 61	16 000 €
ASSO LACHAPELLE F95	5 000 €
VIS TA LOMAGNE F 94	6 000 €
PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS 2020	
TOURISME F 94	33 222 €
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	60 000 €
AIDES COMMERCANTS	8 400 €
AIDES ENTREPRISES	20 000 €
SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT NUMERIQUE	13 020 €
SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE (PETR)	14 972 €
SYNDICAT MIXTE ORDURES MENAGERES	1 050 000 €
SYNDICAT SYGRAL (GEMAPI)	42 420 €

Dotation de Solidarité Communautaire 2020

COMMUNES	Nombre d'enfants scolarisés primaires et maternelles public/privé	DSC 2020
BEAUMONT	384	38 200,70 €
ESCAZEAUX	35	3 657,11 €
ESPARSAC	21	2 702,81 €
FAUDOAS	41	3 983,22 €
GENSAC	22	2 106,75 €
LARRAZET	81	7 761,97 €
LAVIT	150	15 344,50 €
LE CAUSE	22	2 259,51 €
MARSAC	34	3 012,42 €
SERIGNAC	57	5 671,01 €
	847	84 700,00 €

Critères retenues

Population	45%
Potentiel fiscal	5%
Nombre d'élèves	50%
Enveloppe DSC	84 700 €

Reversement Paris hippiques 2020 (versé en 2021) : 72 231,95 €

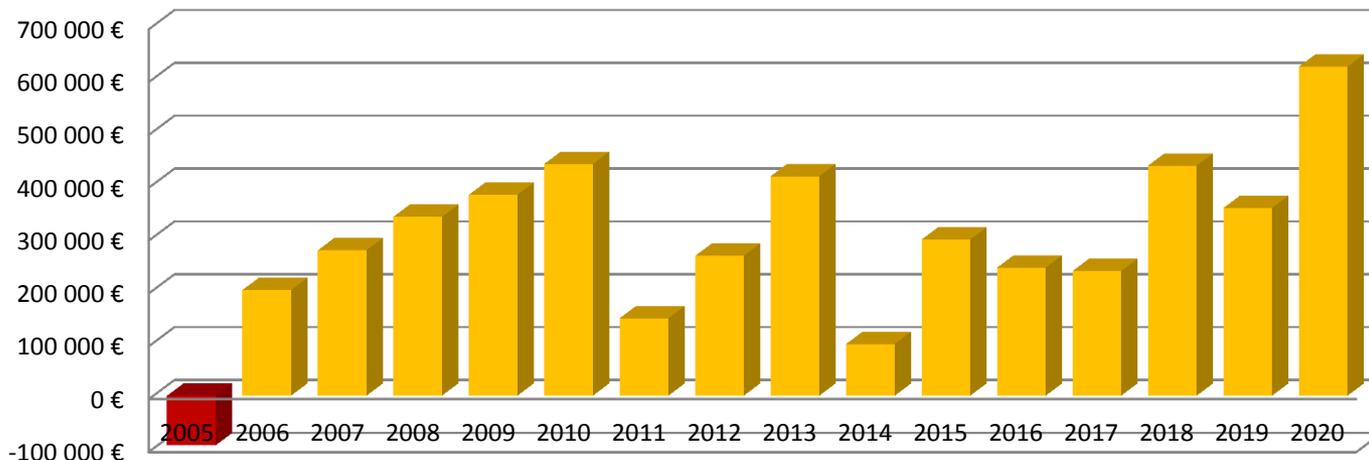
Etat des emprunts

COMM. DE COM LOMAGNE T&G

Tableau des annuités des emprunts entre 2021 et 2028 (avec emprunts sur créances)

Emprunts Numéro / Objet	Annuités pour l'exercice 2021	Annuités pour l'exercice 2022	Annuités pour l'exercice 2023	Annuités pour l'exercice 2024	Annuités pour l'exercice 2025	Annuités pour l'exercice 2026	Annuités pour l'exercice 2027	Annuités pour l'exercice 2028
09-06-7086376 / PRET N° 7086376 ACQUISITION LOCA	7 160,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4492179 / ANCIENNE PROPRIETE SENTIS	11 499,87	11 499,87	11 499,87	11 499,87	11 499,87	11 499,87	11 499,87	11 499,87
39621711135 / PRET N° 39621711135 REHABILITATIO	24 902,53	24 902,53	24 902,53	24 902,51	0,00	0,00	0,00	0,00
00001029339 / HOTEL ENTREPRISES	36 341,51	36 341,51	36 341,51	36 341,51	36 341,51	36 341,51	36 341,51	36 341,51
00001649334 / PRET MAISONS DE SANTE	59 990,08	59 990,08	59 990,08	59 990,08	59 990,08	59 990,08	59 990,08	59 990,08
00002644181 / PRET GRAVILLONNEUR + TRACTEU	52 444,34	52 444,34	52 444,34	52 444,34	52 444,29	0,00	0,00	0,00
TOTAL	192 338,44	185 178,33	185 178,33	185 178,31	160 275,75	107 831,46	107 831,46	107 831,46

Evolution autofinancement net



L'autofinancement est la capacité de la collectivité à financer son activité ainsi que ses investissements à l'aide de ses propres moyens financiers.

L'autofinancement net correspond aux recettes de fonctionnement moins les dépenses de fonctionnement auquel on ajoute intérêt et capital des emprunts.

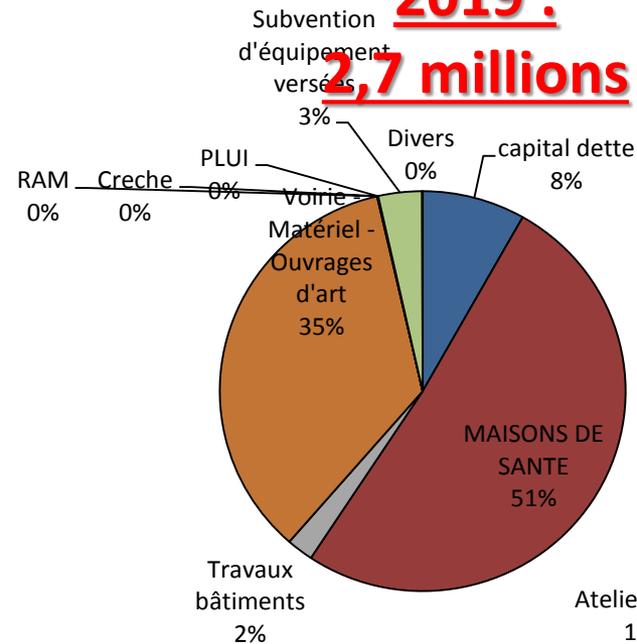
En 2020, on constate une hausse de l'autofinancement net de la CCLTG. Cette hausse s'explique en grande partie, par une diminution des annuités d'emprunt d'environ 100 000 € (3 emprunts sont arrivés à échéance en 2020 : Construction piscine base de loisirs de Beaumont, aménagement zone d'activité Bordevieille, travaux complémentaires voirie).

Parallèlement, la CCLTG accuse une baisse de certaines de ses recettes telles que des recettes « école de musique » (-21%). Ces diminutions de recettes sont compensées par une augmentation des recettes de location des deux maisons de santé et des ateliers de l'hôtel d'entreprise, ainsi que par une augmentation de la dotation globale de fonctionnement de 5,8%.

Dépenses investissement

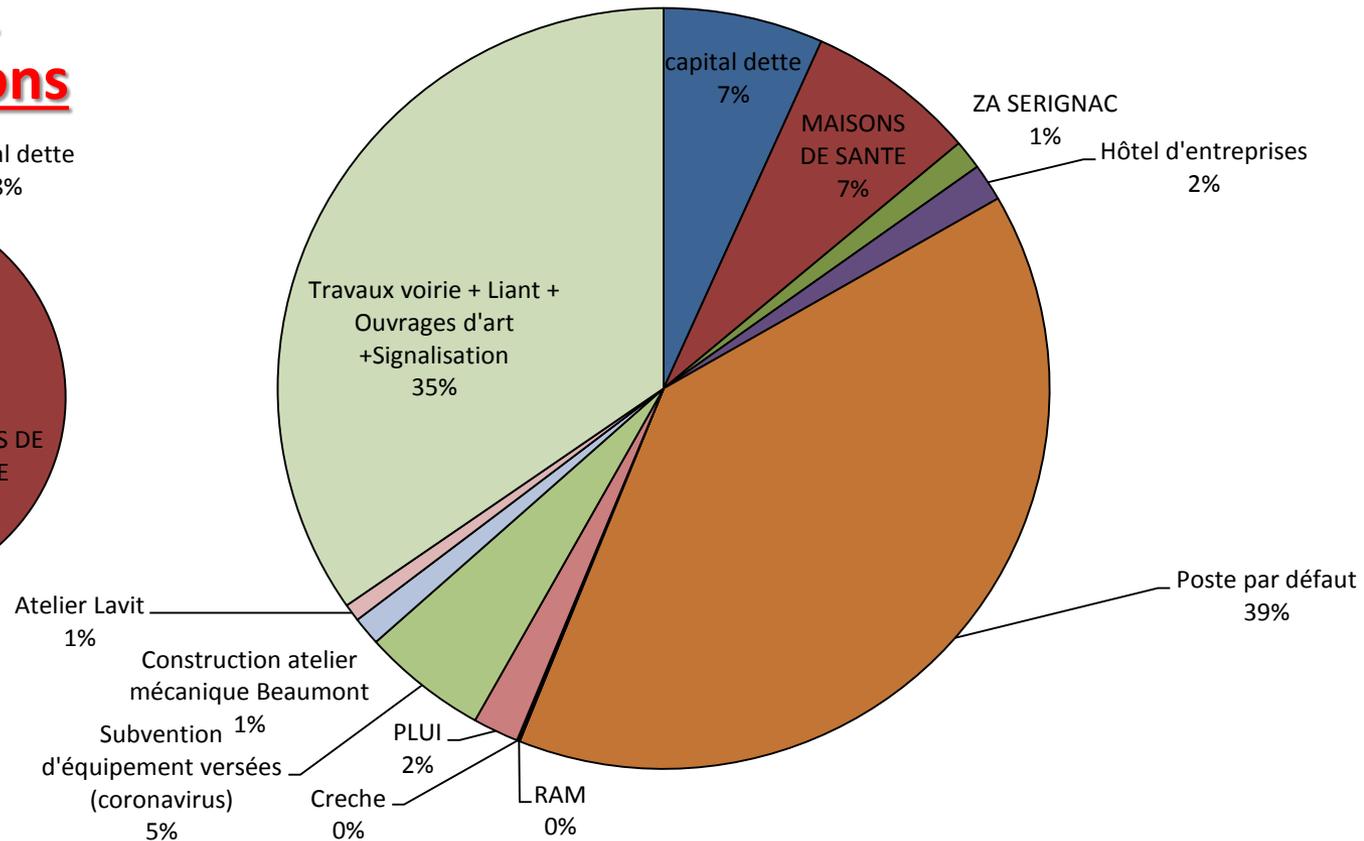
2019 :

2,7 millions



Dépenses investissement 2020 :

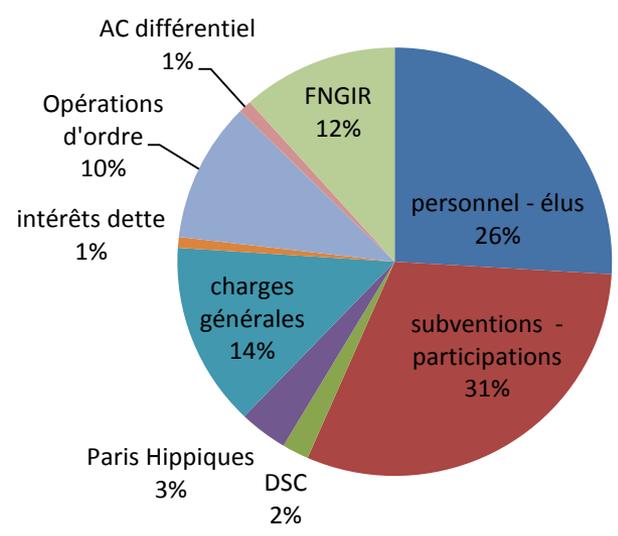
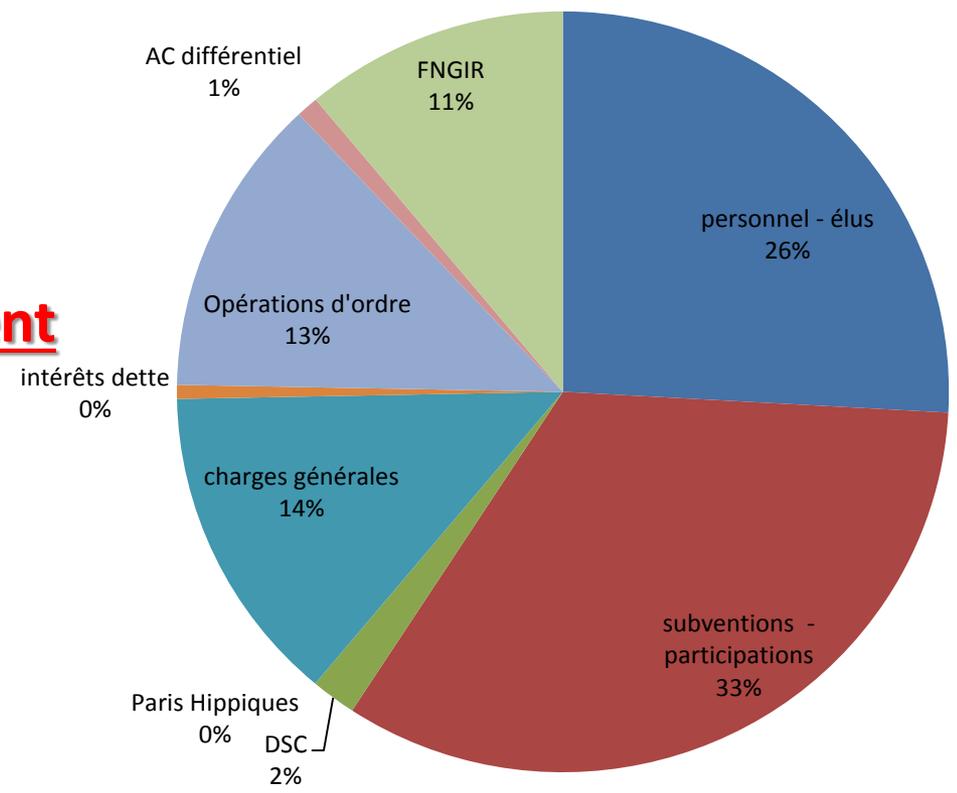
1,8 millions d'euros





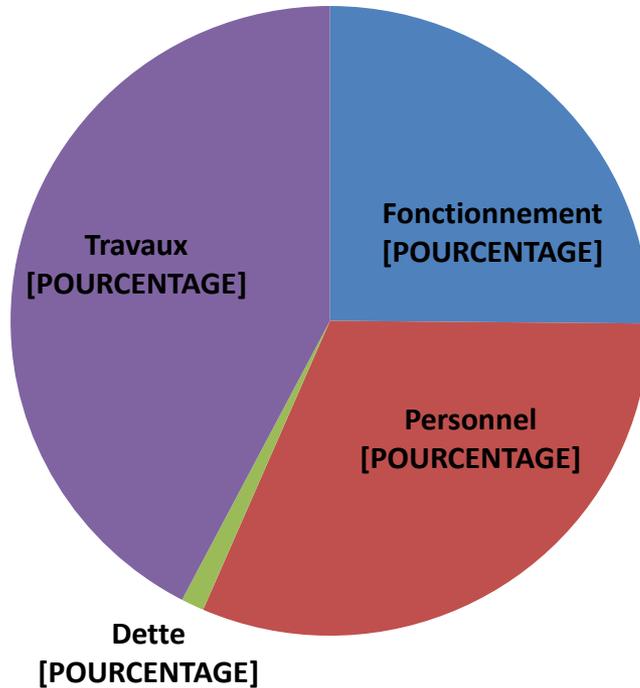
Dépenses fonctionnement 2020 : 4,69 millions d'euros

Dépenses fonctionnement 2019 : 4,5 M€

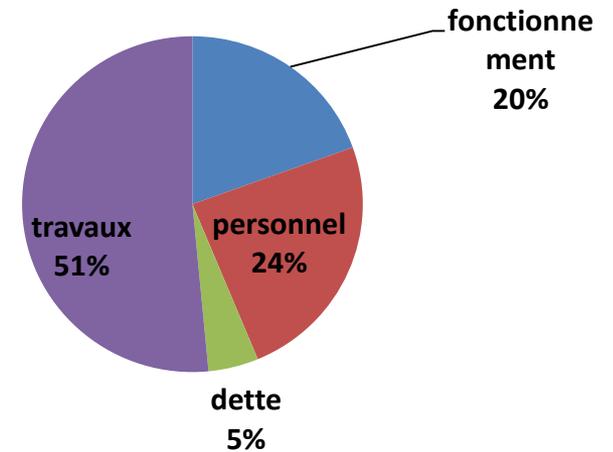


Bilan voirie 2020

compétence voirie 2020 : 1,76 millions



Compétence voirie 2019 :
2,13 millions



Détail des restes à réaliser 2020

CCLTG: RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses		article	Fonction	Recettes	
Etudes pôle petite enfance	1 476,00 €	2031	64	Subvention voirie département 2020	319 960,00 €
Refonte site internet CCLTG	11 178,00 €	2051	20	Subvention Région - Maisons de santé Beaumont	76 414,94 €
Aide à l'immobilier d'entreprises	35 000,00 €	20422	90	Solde DETR - Maisons de santé Beaumont	30 320,00 €
Fonds L'Occal + Aides exceptionnelle Occitanie	53 000,00 €	20423 et 204123	90	Solde FNADT - Maison de santé Beaumont	24 909,46 €
Aide aux commerces	5 250,00 €	20422	94	Solde DETR - Maisons de santé Lavit	24 910,00 €
Matériel roulant (Gravillonneur + Tracteur)	277 984,00 €	21571	822	Fonds européens - Maisons de santé Beaumont et Lavit	400 000,00 €
Réseaux de voirie	89 106,00 €	21751	822	Fonds Européens - Hôtel d'entreprises	148 297,95 €
Autre matériel et outillage de voirie (signalisation verticale)	8 203,00 €	21578	822	DETR - Atelier technique CCLTG	50 382,00 €
Maison de santé Beaumont : Enduit	22 498,00 €	21318	510	DSIL - Atelier technique CCLTG	47 504,00 €
Maison de santé Lavit : Stores + crédences	8 432,00 €	21318	510	Emprunt Gravillonneur + Tracteur	260 000,00 €
Atelier CCLTG	248 200,00 €	21318	20	DETR - prédiagnostic partagé de territoire préalable au lancement du PLUI	15 975,00 €
Mobilier	5 000,00 €	2184	20	DETR - Travaux mise en accessibilité ERP (11027€)	4 149,00 €
Travaux ERP	15 000,00 €	21735	20	Subvention Département - Etude préalable création pôle socio économique	1 890,00 €
Communication ZA de Bordevieille	20 000,00 €	2181	824	DETR - Etude préalable création pôle socio économique	2 520,00 €
Avances	15 000,00 €	238	510 et 822	Région - Etude préalable création pôle socio économique	3 780,00 €
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	815 327,00 €			TOTAL RAR INVESTISSEMENT RECETTES	1 411 012,35 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT CCLTG 595 685,35 €

Détail des restes à réaliser 2020 (suite)

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses		article	Recettes	
Versement par CCLTG au 6 propriétaires restants (Opération Groupée 2018)	25 200,00 €		4581	Versement subvention Agence Adour Garonne à CCLTG pour 6 propriétaires restants (Opération Groupée 2018)
			Solde subvention Agence Adour Garonne (Animation groupée 2018)	2 340,00 €
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	25 200,00 €		TOTAL RAR RECETTES	27 540,00 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT SPANC 2 340,00 €

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2020

Dépenses		article	Recettes	
				Reversement par la SAUR à la CCLTG des redevances 2020 :
			- Contrôle bon fonctionnement (279 X 82,50 € TTC)	30 561,50 €
			- Conceptions (47 X 92 € TTC)	
			- Réalisations (35 X 92 € TTC)	
TOTAL RAR FCT DEPENSES	0,00 €		TOTAL RAR FONCTIONNEMENT RECETTES	30 561,50 €

SOLDE RAR FONCTIONNEMENTT SPANC 30 561,50 €

Détail des restes à réaliser 2020 (suite)

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2020

Dépenses	
TOTAL RAR INVESTISSEMENT DEPENSES	0,00 €

Recettes	
TOTAL RAR INVESTISSEMENT RECETTES	0,00 €

SOLDE RAR INVESTISSEMENT OTI	0,00 €
-------------------------------------	---------------

Affectations provisoires de résultat 2020

AFFECTATIONS PROVISOIRE DE RESULTATS 2020	
<u>Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise</u>	
001 - Résultat d'investissement au 31/12/2020 (déficit)	-34 708,93 €
002 - Résultat de fonctionnement antérieur reporté (excédent)	794 282,30 €
<u>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</u>	
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	39 477,82 €
002 - Résultat d'exploitation au 31/12/2020 reporté (Excédent)	115 038,62 €
<u>Office de Tourisme Intercommunal (OTI)</u>	
001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	3 480,17 €
002 - Résultat d'exploitation au 31/12/2020 reporté (excédent)	35 057,56 €

Fonds libres :
759 573 €

Fonds libres :
154 516 €

Fonds libres :
38 538 €

1- Délibération portant création de trois emplois permanents à la CCLTG

- Dans la perspective du remplacement de l'agent (adjoint technique) en charge des espaces verts au service technique et suite aux entretiens de recrutement, il est proposé d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise principal, afin de pourvoir ce poste.
- Dans le cadre d'un avancement de grade au sein du service technique, il est proposé de créer un poste d'agent de maîtrise principal.
- Dans le cadre du renforcement du secrétariat général, il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe.

L'assemblée communautaire est appelée à autoriser le Président à ouvrir deux postes d'agents de maîtrise principal et un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe.

2 - Propositions d'orientations budgétaires 2021

OB 2021 : résilience et écosystème numérique : téléphonie / Informatique

- **Téléphonie / Informatique :**

- Système de téléphonie moderne installé directement sur les ordinateurs des agents.
- Acquisition de 8 ordinateurs portables utilisable au bureau et à l'extérieur (incompatibilité du système window 7 avec le nouveau serveur de la CCLTG et certains logiciels métiers) + 1 ordinateur portable pour le nouvel atelier des services techniques sur le site de Beaumont
- Installation d'un système de visioconférence dans les locaux de la CCLTG
- Installation de liens VPN pour accéder au réseau de la CCTLG à distance

OB 2021 TELEPHONIE INFORMATIQUE : environ 35 000 €

- **Acquisition d'un logiciel métier de suivi des dossiers de développement local.**

OB 2021 LOGICIEL SUIVI ECONOMIQUE : 3816 € année 1 (année 2 186€)

OB 2021 : rénovation énergétique du bâtiment de la CCLTG

La chaudière à fioul des bureaux administratifs de la CCLTG a subi une panne irréversible en début d'année 2021. Il convient d'acquérir un système de chauffage plus écologique (chaudière à granulés de bois) dans le courant de l'année 2021.

OB 2021 CHAUDIERE BIOMASSE A GRANULES : 36 000 €

Le coût opération et le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	Montant € HT	RESSOURCES	Montant € HT	%
Acquisition chaudière et travaux d'installation	29 467 €	Aides publiques (1) :		
		◆ Subvention Etat :	11 841 €	40,2 %
		◆ Région	11 733 €	39,8 %
		<u>Sous total :</u>	23 574 €	
		Autofinancement	5 893 €	20%
		Fonds propres	5 893 €	
TOTAUX	29 467 €HT		29 467 €HT	100%



OB 2021 : Personnel : Prévention des risques - Renforcement secrétariat - Analyse financière

- **Aménagement des postes de travail du service technique : OB 2021 : 6 500 €**
- **Recrutement secrétaire complémentaire : OB 2021 : 30 000 €** (en année pleine)
- **Recrutement chargé de mission «urbanisme, politique de l'habitat» : OB 2021 : 40 000€** (en année pleine)
- **Recrutement Chef de projet Petites Villes de demain (PVD) : OB 2021 : 40 000 €** (en année pleine) : poste financé à 75% par Etat et Banque des territoires.
- Suite aux différentes demandes financières de la commune de Beaumont (modification du montant des attributions de compensation et des nouvelles compétences), il est proposé de réaliser, en 2021, un **audit financier en plusieurs étapes (OB 2021 : 39 506 €)** :
 - Bilan des ressources communautaires et de qui apporte quoi ;
 - Analyse de la répartition des dépenses communautaires dans les différents territoires ;
 - Analyse des conditions de financement et de transfert de certaines compétences, projections financières quant aux capacités de la Communauté de Communes à les porter, conditions fiscales et juridiques de ce portage.



OB 2021 Communication

Création / impression / envoi postal Journal Lomagne Initiative + actions com+

OB 2021 COMMUNICATION CCLTG : 10 000 €

Evolutions 2020 site web institutionnel CCLTG :

<https://cc82.malomagne.com/index.php>

Maintenance annuelle et référencement : 738 €TTC

Refonte du site : 11 178 €TTC

RAR 2020 REFONTE SITE WEB CCLTG : 11 916 €

Réfection de l'enseigne à l'entrée du site de la CCLTG

+ pose d'une enseigne murale Maison de Santé de Beaumont :

OB SIGNALÉTIQUE CCLTG ET MSP BEAUMONT 2021 : 8 000 €

Signalétique/Communication ZA de Bordevieille : 20 000 € (RAR 2020)

Lettres découpées sur façade hôtel d'entreprises

Totem d'entrée de zone et totem intra zone

OB 2021 : Travaux voirie communautaire

INVESTISSEMENT :

Programme principal (investissement) : 480 000 €TTC (2020 : 510 000 €)

Programme exceptionnel pour réparation dégâts sur voirie : 200 000 €

Signalisation verticale : 16 800 €TTC (idem 2020 avec RAR : 25 000€)

Signalisation horizontale : 20 000 €TTC (idem 2020)

Programme liant : 180 000 €TTC (2020 : 150 000 €)

Programme ouvrage d'art : 42 000 €TTC (idem 2020)

Achat pelle à roue : 231 000 € - *Il est à noter la nécessité de recruter un conducteur de pelle*

Acquisition d'une voiture : 20 000 €

Achat renouvellement épareuse : 156 000 €

OB INVESTISSEMENT TRAVAUX VOIRIE 2021 : 1 345 800 €TTC (pour mémoire : 733 061 € en 2020)

OB INVESTISSEMENT AUDIT VOIRIE 2021 : 20 000 €

FONCTIONNEMENT : **OB FONCTIONNEMENT 2021 : 305 000 € (idem 2020)**

PROPOSITION OB TOTAL VOIRIE 2021 : 1 670 800 €





OB 2021 - Travaux de mise en sécurité de l'ancien atelier technique communautaire à Beaumont

La CCLTG doit procéder aux travaux de mise en sécurité de l'atelier technique communautaire situé au siège de la CCLTG à Beaumont.

Le bâtiment dangereux et vétuste présente de réels risques d'effondrement.

Il convient de procéder à des travaux de mise en sécurité (incluant des travaux de démolition) afin de protéger les agents des services techniques et ainsi sécuriser la zone de manœuvre pour l'ensemble du personnel communautaire.

Le coût prévisionnel des travaux de sécurisation de l'atelier technique communautaire (incluant diagnostic amiante et démolition) s'élève à 21 558,66 €HT (25 870 €TTC).

DEPENSES	MONTANT €HT	RECETTES	MONTANT €HT
Travaux de mise en sécurité	21 558 €HT	Etat (35%)	7545 €
		Autofinancement	14 013 €
TOTAL	21 558 €HT	TOTAL	21 558 €HT

Le Conseil Communautaire du 30 07 2020 s'est prononcé favorablement sur les travaux de mise en sécurité de l'atelier technique communautaire (incluant travaux démolition), sur son coût et le plan de financement prévisionnel.

PROPOSITION OB 2021 MISE EN SECURITE ATELIER CCLTG : 26 000 €



OB 2021 - Atelier technique de Lavit : bâtiment photovoltaïque

Approbation en Conseil communautaire du 27/06/19

construction d'un **bâtiment photovoltaïque de 800 m²** (40m X 20m) sur le site de l'atelier technique de Lavit pour abriter les engins stockés

Construction gratuite (fondation, poteaux, toit, panneaux photovoltaïques, raccordement au transformateur sur le domaine public) assurée par la société **AMARENCO**

AMARENCO réalise les études, la construction, l'exploitation et la maintenance du bâtiment et encaisse les recettes des panneaux photovoltaïques.

Délai d'un an entre le démarrage du dossier et la fin de réalisation des travaux.

CCLTG prend en charge le terrassement – empièchement – raccordement sur domaine privé – évacuation eaux pluviales – Equiper bâtiment de toutes installations de lutte contre incendie

PROPOSITION OB 2021 : 22 400 €



OB OPAH 2021/2023 : objectifs et engagements financiers prévisionnels de la CCLTG...

Proposition d'objectifs et d'engagements financiers pour les 3 années de l'OPAH validés en Conseil communautaire du 16/02/21

	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Total
AE prévisionnels	Montant en €	Montant en €	Montant en €	Montant en €
	54 600	54 600	54 600	163 800
❖ Dont coût suivi-animation (20% autofinancement)	12 000	12 000	12 000	36 000
❖ Dont aide aux travaux PO et PB	31 550	31 550	31 550	94 650
❖ Dont aides aux travaux d'accompagnement (façades)	6 300	6 300	6 300	18 900
❖ Dont prime à la sortie de vacance	4 750	4 750	4 750	14 250

Détail du coût prévisionnel du suivi-animation pour 3 ans : 180 000 €TTC

ANAH, aide à l'ingénierie (part variable maximum 101 340€) : plafonnée à 64 500 €

ANAH, aide à l'ingénierie (part fixe 35% du coût HT) : 52 500€

Conseil Départemental (aide à l'ingénierie 15% du coût TTC) : 27 000€

Total subventions (suivi-animation) : 144 000 €

Reste à charge prévisionnel pour la CCLTG (20% autofinancement) : 36 000€

Aide aux travaux PO et PB pour 3 ans : 127 800€

Coût total restant à charge prévisionnel pour la CCLTG animation + aides aux travaux : 163 800€ pour les 3 ans

OB 2021 OPAH 2021-2023/25 : année 1

	Année 2021
AE prévisionnels	Montant en €
	54 600
❖ Dont coût suivi-animation (20% autofinancement)	12 000
❖ Dont aide aux travaux PO et PB	31 550
❖ Dont aides aux travaux d'accompagnement (façades)	6 300
❖ Dont prime à la sortie de vacance	4 750

Coût prévisionnel suivi-animation pour année 1 : 60 000 €TTC

ANAH, aide à l'ingénierie (part variable) plafonnée à 21 500 €

ANAH, aide à l'ingénierie (part fixe 35% du coût HT) : 17 500 €

Conseil Départemental (aide à l'ingénierie 15% du coût TTC) : 9 000€

Total subventions (suivi-animation) : 48 000 €

Reste à charge prévisionnel pour CCLTG (20% autofin) : 12 000 €

Aide aux travaux PO et PB pour 1 an : 42 600 €

**Coût total restant à charge prévisionnel pour la CCLTG
suivi-animation + aides aux travaux : 54 600 € pour année 1**

OB OPAH 2021 : 104 700 €

(Suivi-animation : 60 000 €TTC

Aide aux travaux PO et PB pour 1 an : 42 600 €

2 aides façades 2020 prog Beaumont : 2100 €)



OB 2021 : aides à la rénovation des façades

L'aide à la mise en valeur des façades : une des actions inscrite à la convention d'OPAH 2020-2023. Les règlements définissent les zones éligibles au dispositif.

> **Beaumont (opération conjointe avec Région/CCLTG/Beaumont) :**

Guichet unique coordonné par CCLTG en charge du programme via l'équipe OPAH

Programme de rénovation façades à Beaumont-de-Lomagne	Montant de l'aide
Aide intercommunale Périmètre : tour de halle	L'aide intercommunale à la valorisation des façades est égale à 45% du coût des travaux dans la limite de 1575 € de subvention par façade visible depuis l'espace public (3500 € HT de travaux maximum pris en compte dans le calcul). Les travaux subventionnables intègrent les travaux de volets (peinture ou remplacement).
Aide communale Périmètre : zone UA	L'aide communale à la valorisation des façades est calculée sur la base d'un coût au m ² de travaux : 8€ le m ² de façade enduite, 9€ le m ² de façade à colombage, 15€ le m ² de façades en pierres ou briques apparentes et 7€ le ml de traitement des entourages de fenêtres, portes et corniches en briques ou pierres apparentes ou enduit gratté ou badigeonné à la chaux.

> **Autres communes** : 35% du coût des travaux dans la limite de 1050€ de subvention par façade visible depuis l'espace public pour immeubles situés à proximité des halles et églises (3000 €HT de travaux pris en compte dans le calcul).

Total aides façades CCLTG commune Beaumont : 2 x 1575 € = 3150 €/an

Total aides façades CCLTG autres communes : 3 x 1050 € = 3150 €/an

OB 2021 AIDES FACADES (INCLUS DANS OPAH) : 8400 € (6300 € +2 aides prog

Beaumont 2020 2100 €)

Rappel : la CCLTG a pris la compétence PLUi le 27/03/2017.

Un PLUi est un document d'urbanisme qui à l'échelle de la Cté de Cnes étudie **le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable et le formalise dans les règles d'utilisation du sol.**

✓ PLUi = échelle la + pertinente pour développer une politique d'urbanisme pour porter un projet de territoire & aménager le territoire

✓ Outil d'articulation des politiques sectorielles = doc planification, fixe règles d'utilisation du sol

✓ **Nov 2019-nov 2020 : réalisation d'un pré-diagnostic de territoire partagé préalable au lancement du PLUi co-construit avec les élus (ateliers)**

cabinet Elan Développement : coût 31 950 €HT

> construction d'une vision partagée du territoire

> aider les élus à identifier et préciser problématiques prioritaires à traiter par le PLUi

mise en place de la gouvernance et organisation pour l'élaboration du PLUi

⊗ Prochaines étapes pour 2021 :

Réunion de la Conférence des Maires,

Approbation de la charte de gouvernance du PLUi, Prescription du PLUi,

Recrutement d'un Chargé de mission «urbanisme, politique de l'habitat et mobilités »

Consultation d'un cabinet d'étude qui accompagnera la démarche de PLUi-H

OB 2021 - LANCEMENT DU PLUi-H : 400 000 €TTC

(78 000 € HT diagnostic et 8000 € HT /commune)



OB 2021 –

Prise en charge de la sécurisation incendie sur la ZA du Blanc de Beaumont de Lomagne

La commission de sécurité a formulé un avis défavorable à la poursuite des activités de l'établissement Intermarché, au vu de la sécurité incendie jugée insuffisante sur la zone d'activité du Blanc.

La compétence développement économique inscrite dans les statuts de la Communauté de Communes doit être exercée dans son ensemble. Aussi, l'EPCI va prendre en charge la prise en charge financièrement cette sécurisation incendie demandée par la commission de sécurité.

PROPOSITION OB 2021 : 40 000 €

Etapes :

1- Estimation financière des terrains

2- Engagement des négociations (EPF) : propriétaire / fermier

3- Etude de faisabilité sur les coûts achat/aménagement/viabilisation :

CCLTG est maître d'œuvre des études/faisabilité et de la maîtrise d'oeuvre

4 - Consultation BE maîtrise d'œuvre : CCTP en cours de rédaction

Plan de financement prévisionnel : dossier subvention à faire

EPF : 50 % / Etat (DETR) 30% Autof : 20%

**OB 2021 ETUDES PREALABLES : OPPORTUNITE FAISABILITE ET MAITRISE
D'ŒUVRE A L'EXTENSION DE LA ZA : 60 000 €**



OB 2021 - Terrains ZA Mansonville

Vente de 1,8 ha à Coopérative Qualisol

Vente en 2019 à Qualisol de 1,8 hectares à 1€/m² signée le 8/01/20.

Convention de mise à disposition SAFER Occitanie/CCLTG pour les terrains de Mansonville

La CCLTG a été saisie par un usager (M.Benjamin MOLAERT jeune agriculteur) d'une demande de location de parcelle de terre pour exploitation agricole sur la zone économique de Mansonville, propriété de la CCLTG.

Convention de mise à disposition de 6 ans maxi renouvelable 1 fois (12 ans maxi) : approuvé en CC du 16/02/21

A chaque renouvellement annuel, possibilité clause de rupture avec préavis de 3 mois. SAFER 82 propose une redevance annuelle (pour fermage) de **1100 € /an** (165 €/ha pour les 6 ha 58 a 57ca arrondi à 1100 €) versée à CCLTG.

La SAFER 82 a lancé un appel à candidature légal le 8/01/21 avec échéance au 24/01/21. Mr MOLAERT seul candidat, a été retenu lors du Comité technique SAFER du 3/02/21.

OB 2021 LOCATIONS TERRAINS MANSONVILLE : 240 € (frais dossier SAFER)

aides économiques d'urgence crise Covid 19

Une enveloppe de 152 000 € (au 16/02/21) de la CCLTG pour soutenir les entreprises

La CCLTG s'est engagée aux côtés de la Région et à débloqué une enveloppe de 100 000 € fléchée sur 2 dispositifs économiques régionaux :

> Le Fonds de Solidarité Occitanie : une aide d'urgence pour soutenir les entreprises pendant la crise

En complément du Fonds de Solidarité Occitanie, les entreprises éligibles à ce fonds ont perçu une **subvention complémentaire de la CCLTG de 1000 €.**

> Le Fonds L'OCCAL : un pack pour la relance de l'activité touristique, commerciale et artisanale en sortie de crise

Fonds partenarial alimenté par la Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 intercommunalités pour aider les entreprises à redémarrer et à sécuriser leurs activités. La CCLTG a voté **une aide de 3 €/habitant.**



Aides économiques d'urgence crise Covid 19 : attribution et versement d'une aide de la CCLTG aux bénéficiaires du Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie

Attribution et versement d'une aide de la CCLTG de 1000 € à 111 bénéficiaires du Fonds de Solidarité exceptionnel Occitanie

FONDS DE SOLIDARITE EXCEPTIONNEL OCCITANIE	Région	CCLTG
17 dossiers (CC du 30/07/20)	23 000 €	17 000 €
88 dossiers (CC du 29/09/20)	124 000 €	88 000 €
6 dossiers (CC du 10/12/20)	9 000 €	6 000 €
	156 000 €	111 000 €

Bilan 2020 : aides économiques d'urgence crise Covid 19 - fonds L'OCCAL

Fonds L'OCCAL pour la relance de l'activité touristique , commerciale et artisanale en sortie de crise

La CCLTG décide d'apporter son soutien au Fonds Régional «L'OCCAL», en abondant le fonds à hauteur de 40 264 € au 16/02/21 (participation de 3 € par habitant).

3 volets :

Volet 1 : des avances remboursables pour la reprise d'activité du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité

Volet 2 : des subventions d'investissement pour sécuriser votre établissement pour la mise en œuvre de mesures sanitaires

Volet 3 : aides aux loyers

FONDS L'OCCAL	Région	CCLTG
participations dossiers EPCI / Région à parité	21 693 €	21 693 €
Reste au 30/01/21	8 307 €	8 307 €
Réabondement (CCLTG) CC 16/02/21	10 264 €	10 264 €
	40 264 €	40 264 €



Bilan 2020 : aides économiques d'urgence crise Covid 19 - fonds L'OCCAL

Bénéficiaires et/ou en cours d'instruction du Fonds L'OCCAL

Volet 1 : des avances remboursables pour la reprise d'activité du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité

Un air de famille (gîte de groupe) Faudoas

Volet 2 : des subventions d'investissement pour sécuriser votre établissement pour la mise en œuvre de mesures sanitaires et ou solution numérique

La fleur Lomagnole (fleuriste) (Lavit)

Au petit panier (primeur) Beaumont

L'épi blond (boulangerie) Beaumont

Emysphère (décoration) Beaumont

Optic 2000 (opticienne) Beaumont

Volet 3 : aides aux loyers

Hôtel-restaurant le St Jean à Beaumont

Coiffure Pillon à Beaumont

River Side (magasin vêtements) à Beaumont

Lesueur Nathalie (magasin chaussures) à Beaumont

Nathalie Toilettage (toiletteur) à Beaumont

La fleur Lomagnole (fleuriste) (Lavit)

Le Plumier argenté (libraire) Beaumont

Le Flau (bar-brasserie) à Beaumont

Emysphère (décoration) à Beaumont

OB 2021 AIDES ECO CRISE COVID : 20 000 €
ENVELOPPE DE SECOURS FONDS L'OCCAL



OB 2021 - Aides aux entreprises, aux commerces, aux agriculteurs

AIDES ECO CRISE COVID : OB 2021 20 000 €

ENVELOPPE DE SECOURS FONDS L'OCCAL

AIDES A L'IMMOBILIER AUX ENTREPRISES : OB 2021 25 000 € (RAR 35 000 €)

AIDES AUX COMMERCES (11 dossiers prévus) : OB 2021 7950 € (+ RAR 2020 5 250 €)

AIDES AUX AGRICULTEURS : à étudier

OB 2021 COMMERCES-ARTISANAT :

- Poste animatrice : 33 000 € (idem 2020) mise à disposition de Vis Ta Lomagne
- Participation à Vis Ta Lomagne : 6 000 €
- Aides aux commerces (11 dossiers identifiés) : 7 950 € + RAR 2020 5 250 €
- Plan commerces CCLTG : 1 600 € (ateliers numériques inclus OB CCI, Educ'tour..)
- Petite ville de demain : Etude/diagnostic schéma directeur : 36 000 €



OB 2021 Conventions avec partenaires appui aux porteurs de projets

Convention CCLTG avec l'ADEFPAT (accompagnement de porteurs de projet publics ou privés) actée en CC du 29/09/20 :

OB 2021 COTISATION ADEFPAT : 300 €

Projet de convention avec CCI : RDV OB 2021 PARTENARIAT CCI : 5000 €

Projet de convention avec CDM : RDV OB 2021 PARTENARIAT CDM : 5000 €



PHASE 2 2018-2023 : déploiement de la fibre optique jusque dans les foyers (FTTH) sur 31 cnes (100 Mbit/s dans chaque foyer)

L'opérateur retenu est «**Altitude Infrastructure**».

Participation estimative CCLTG montée en débit (ADSL) et Fibre Optique (FTTH) 240 000 € sur 20 ans - Délai annoncé : 3,5 ans

Contribution 2020 de la CCLTG à Tarn et Garonne Numérique :
PROPOSITION HAUT DEBIT OB 2021 : 13 020 €



OB 2021 Etude opportunité création Pôle socio-économique (tiers lieu-co working & services d'insertion & France Services)

Consciente des besoins de services socio-économiques de proximité, CCLTG souhaite créer un **Pôle socio-économique de proximité** permettant d'accueillir :

1/ un Espace Tiers-lieu/coworking dédié au travail partagé, à distance, collaboratif, à usage flexible pour les salariés, travailleurs indépendants et employeurs,

2/ un Espace de services d'insertion, d'emploi et de formation ouvert aux demandeurs d'emploi, organismes d'insertion et associations...

3/ une «France Services» labellisée offrant un service de proximité permettant aux administrés de procéder aux démarches administratives du quotidien : bouquets de services, accès au numérique
La cohabitation de ces 3 structures au sein d'un même Pôle permettrait économies d'échelle...

Février 2021 : lancement d'une étude d'opportunité pour la création d'un Pôle socio-économique sur le territoire de la CCLTG / implantation principale à Beaumont : rendu des offres 8/03/21

1^{er} dossier 2020 déposé coût prévisionnel : 12 600 €HT

Etat	2520 € (acquis)
Région	3780 € (acquis)
Département	1890 € (acquis)
ADEME	1890 € (favorable peut augmenter subvention si coût étude + élevé BP 2020)
Autof CCLTG	2520 €

AF Demande subvention 2021 à faire : Banque territoire + ADEME > Délib CC du 13/04/21

OB 2021 ETUDE POLE SOCIO-ECONOMIQUE : 30 000 €

+ ETUDE TECHNIQUE (ACQUISITION) : 5 000 €



OB 2021 Acquisition - Pôle socio-économique (tiers lieu-co working & services d'insertion & France Services)

CCLTG effectue le recensement des lieux et sites potentiels sur la commune de
Beaumont

Plusieurs pistes sont en cours d'exploration...

OB 2021 : ACQUISITION BATIMENT : 200 000 €



Programme actions touristiques OB 2021 inscrit au budget annexe OTI :

OB 2021 Budget annexe OTI : 54 181 € (hors masse salariale)

74 687 € (masse salariale) versé du budget CCLTG au budget OTI

54 181 € (subvention CCLTG opérationnel) versée du budget CCLTG au budget OTI

Actions touristiques complémentaires inscrites au budget principal de la CCLTG :

➤ **Aménagement nouvel Office tourisme scénographie-maîtrise d'œuvre :**

OB 2021 : 30 000 €

➤ **Bornes interactives + création aires camping car :**

OB 2021 : 36 848 €

➤ **Acquisition parc vélos électriques :**

OB 2021 : 58 786 €

Région 13 560 € (acquis) / 23 514 € LEADER à solliciter / Auto CCLTG 11 914 €



Ecole de Musique communautaire

OB 2021 ECOLE DE MUSIQUE : 173 000 €

- Reconduction du budget à l'identique soit 162 000 € pour le fonctionnement de l'école de musique ;
- Investissement mobilier pour équiper les nouveaux locaux de l'école de musique au sein du pôle Touristique Economique et Culturel : 11 000 €

Transport à la demande (TAD)

OB 2021 TAD : 30 000 € (2020 : 34 300 €)



Délibération du Conseil Communautaire du 16/02/21 validant la cession de l'ancienne maison de retraite de Larrazet à Emmaüs 82

Après présentation du projet par Emmaüs, l'assemblée communautaire du 16/02/21 s'est prononcée, par un vote à bulletin secret POUR la cession à l'euro symbolique de l'ancienne maison de retraite de Larrazet à l'association Emmaüs 82.

OB 2021 CESSION A EMMAUS 82 : 5000 € *Frais notariés à charge d'Emmaüs 82*
diagnostic amiante + diagnostic termites à charge CCLTG
DPE (ok date 2011 < 10 ans)
frais géomètre à charge CCLTG pour vérifier découpage parcelles



Fonctionnement :

Schéma d'assainissement

Reversement au budget CCLTG pour utilisation du personnel

Mission marché SAUR (contrôle)

Insertion journaux

Charges exceptionnelles

Non valeur (provision)

OB FONCTIONNEMENT SPANC 2021 : environ 227 000 €

Investissement :

Opération groupée 2018 à terminer (6 propriétaires)

Subvention AEG pour 6 propriétaire + suivi animation

Reversement par la SAUR à la CCLTG des redevances 2020

OB INVESTISSEMENT SPANC 2021 : environ 67 000 €





OB 2021 : Compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prevention des Inondations (GEMAPI)

OB 2021 pour la GEMAPI (Syndicat SYGRAL) : 43 213 €

(pour mémoire BP 2019 : 51 000 € - BP 2020 : 42 420 €)

OB 2021 : Participation SAGE Neste Rivières de Gascogne : environ 100 €



OB 2021 PETITE ENFANCE - ASSOCIATION PTITS LOUPS (suite Comité de pilotage du 1/03/21)

Proposition élus suite Comité pilotage Petite enfance/APL du 1/03/21

- hausse subvention annuelle + 10% (153 000 € 2020) soit 168 300 €
- accord pour subvention exceptionnelle pour 2021 de 2500 € pour le remplacement véhicule RAM/LAEP
- **LAEP : développement du LAEP sur le territoire 1/2 journée d'ouverture / semaine**
 - AF Courrier co-signé CCLTG et APL à adresser aux maires pour sonder besoins sur les communes secteur Lachapelle, Poupas, Gramont, Castéra-Bouzet
 - Simulations budgétaires APL / CAF pour estimer reste à charge pour l'APL

PROPOSITION OB 2021 PETITE ENFANCE ASSOCIATION PTITS LOUPS :
170 800 €



OB 2021 Création d'un Pôle petite enfance à Beaumont

**Demande insistante de l'association P'tits Loups et des parents exprimée
en Conseil d'administration du 24/02/21**

Locaux vétuste du LAEP/RAM rue de la Font

Problèmes récurrents du bâtiment crèche et inondation

Proposition des élus CCLTG en Comité de Pilotage du 1/03/21

Décision d'implanter le futur Pôle petite enfance sur autre terrain à Beaumont

OB 2021 :

ETUDES/MAITRISE D'ŒUVRE POLE PETITE ENFANCE : 30 000 €

(RAR 2020 1476 €)

ACQUISITION FONCIER : 150 000 €

OB 2021 :

subventions - participations contributions

PARTICIPATIONS DE FONCTIONNEMENT 2021	
EAJE PTITS LOUPS 64	110 800 €
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 64	37 500 €
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT LAEP 64	22 500 €
MISSION LOCALE 523	4 680 €
ASSO PORTAGE REPAS EHPAD 61	16 000 €
ASSO LACHAPELLE F95	5 000 €
VIS TA LOMAGNE F 94	6 000 €
PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS 2021	
CAUE	1 500 €
TOURISME F 94	54 521 €
ADEFPAT 020	300 €
OPAH 72	42 600 €
AIDES COMMERCANTS	7 950 €
AIDES ENTREPRISES	25 000 €
AIDES EXCEPTIONNELLES ENTREPRISES (L'OCCAL)	20 000 €
SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT NUMERIQUE	13 020 €
SYNDICAT MIXTE GARONNE QUERCY GASCOGNE (PETR)	15 032 €
SYNDICAT MIXTE ORDURES MENAGERES	1 182 867 €
SYNDICAT SYGRAL (GEMAPI)	43 213 €

F.P.I.C. : subventions 2021 via les communes

SUBVENTIONS 2021 via Communes		
<u>COMMUNE BEAUMONT</u>		<u>20 550 €</u>
<u>COMMUNE LAVIT</u>		<u>1 920 €</u>
<u>COMMUNE LARRAZET</u>		<u>1 720 €</u>
<u>COMMUNE SERIGNAC</u>		<u>1 720 €</u>

OB 2021 :

Dotation de Solidarité Communautaire

COMMUNES	Nombre d'enfants scolarisés primaires et maternelles public/privé	DSC 2020
BEAUMONT	384	38 200,70 €
ESCAZEAUX	35	3 657,11 €
ESPARSAC	21	2 702,81 €
FAUDOAS	41	3 983,22 €
GENSAC	22	2 106,75 €
LARRAZET	81	7 761,97 €
LAVIT	150	15 344,50 €
LE CAUSE	22	2 259,51 €
MARSAC	34	3 012,42 €
SERIGNAC	57	5 671,01 €
	847	84 700,00 €

- **OB 2021 DSC : 115 000 €** (90 000 € en 2020)
- Pour mémoire Reversement Paris hippiques 2020 : 72 231,95 €
=> **OB 2021 Paris Hippiques reversement à Commune Beaumont :**
80 000 € (idem 2020)



Dotation Globale de Fonctionnement : montant non transmis par l'Etat à ce jour

Fiscalité 2021 : à ce jour, pas d'augmentation de la fiscalité envisagée en 2021



3 - Demande accord pour le lancement d'une consultation en procédure formalisée Appel d'Offres Ouvert pour la fourniture d'émulsion de bitume et de grave émulsion en 2021

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à lancer une consultation en Appel d'Offres Ouvert (AOO) pour la fourniture et le transport d'émulsion de bitume et de grave émulsion afin de répondre aux besoins de remise en état suite aux intempéries, à l'investissement et à l'entretien courant de la Voirie Intercommunale de juin à décembre 2021.

Le Président informe le Conseil communautaire d'un avenant au MAPA en cours jusqu'au 01/06/2021 pour augmentation du seuil maxi de 200 000 à 250 000 €HT.

L'assemblée communautaire est appelée à autoriser le Président, par délibération, à lancer une consultation en Appel d'Offres Ouvert (AOO) pour la fourniture et le transport d'émulsion de bitume et de grave émulsion



4 - Plan d'aide au Commerce Territorial (PACTe) : validation de 3 dossiers d'aides : F. BEDOUCH / N. LARROQUE / L. LAMARQUE et P. LEDAUPHIN

Un règlement d'aides aux commerces existants et nouveaux a été acté en CC du 27 juin 2019.

- Pack reprise et création de commerces : dotation de 1200 €
- Pack aides à la modernisation/développement : dotation de 1200 €

3 points de vente (commerces de proximité) sont susceptibles d'être éligibles à cette dotation soit une dotation totale prévisionnelle pour ces 3 dossiers s'élevant à 3 600 €.

Création/reprise d'un commerce

- Noëlie LARROQUE (création d'un salon de coiffure à Lavit)

Investissement éligible : 4844,78 €HT = 1200 € dotation de la CCLTG

- Lynda LAMARQUE et Patricia LEDAUPHIN 34 place Gambetta (création d'une agence immobilière LP IMMO à Beaumont) Investissement éligible : 3800 €HT = 1200 € dotation de la CCLTG

Modernisation d'un commerce

- Florence BEDOUCH River side (prêt à porter à Beaumont)

Investissement éligible : 3180,15 €HT = 1200 € dotation de la CCLTG

Le Conseil communautaire est appelé à autoriser le Président à :

- APPROUVER l'attribution d'une dotation de 1200 € par commerce à ces 3 points de vente soit au total 3 600 €.



5 - Demande de subventions 2021 auprès du Conseil Départemental pour l'école de musique communautaire

La politique du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne permet d'accorder des subventions à l'école de musique communautaire tant en fonctionnement qu'en investissement. Aussi, il est proposé d'autoriser, par délibération, le Président à solliciter ces subventions.

L'assemblée communautaire est appelée à autoriser le Président, par délibération, à solliciter ces subventions auprès du Conseil départemental



6- Entretien et valorisation des sentiers de randonnée 2021 demande de subvention au Conseil Départemental

Entretien des sentiers de randonnée 2021

Dans le cadre de la politique de valorisation des sentiers de randonnée de la Lomagne, il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter une subvention au Conseil Départemental et demander l'autorisation de préfinancement pour réaliser les travaux nécessaires à l'opération.

L'assemblée communautaire est appelée à :

- AUTORISER le Président à solliciter une subvention auprès du Département,***
- DEMANDER l'autorisation de préfinancement pour réaliser les travaux nécessaires à l'opération***
- DONNER POUVOIR à son Président pour signer les pièces administratives et financières relatives à l'opération.***



7- Point complémentaire à l'ordre du jour : Convention de mise à disposition de personnel entre le GEM82 (groupement d'Employeur Multisectoriel) et la CCLTG

Le GEM82 est une structure associative qui propose un service de remplacement auprès d'exploitants agricoles ou de collectivités locales.

Le GEM intervient pour le compte de ses adhérents. Le tarif de l'adhésion est de 96 € TTC pour l'année.

Le GEM signe un contrat de travail avec le salarié et réalise les formalités sociales.

Une convention de mise à disposition est signée entre l'adhérent et le GEM.

Chaque mois, la collectivité transmet au GEM la fiche d'heure réalisé par le salarié.

Le GEM établit le bulletin de salaire et nous transmet ensuite une facture.

Le recours à cette structure serait utile à la CCLTG notamment pour des remplacements temporaires au service technique.

L'assemblée communautaire est appelée à autoriser le Président à signer la convention d'adhésion avec le GEM82 et toutes pièces administratives.



Questions diverses



Vente de matériels du domaine privé de la CCLTG

- **Cylindre** : matériel ancien

montant minimum de la vente aux enchères : 4 500 €

Date mise en vente : mars 2021

- **1 tracteurs 800** : matériel ancien

montant minimum de la vente aux enchères : 500 €

Date de mise en vente : Juin 2021

- **1 tracteur John Deere 6100 avec épaveuse SMA modèle Lynx** : matériels anciens

montant minimum de la vente aux enchères : 1 000 €

Date de mise en vente : mars 2021

Procédure de vente :

Matériel visible à la CCLTG sur rendez-vous

Publication sur le site de la CCLTG

Attribution au plus offrant



Renouvellement du marché « Fourniture et transport de granulats »

Marché formalisé

Consultation en cours : remise des offres le 6 avril 2021

Réunion de la Commission d'Appel d'Offre de la CCLTG le 8 avril 2021

Nouvelle OPAH 2021-2023

Lancement (dans les prochaines semaines) de la consultation en Appel d'Offres Ouvert pour le marché suivi animation de l'OPAH 2021-2023 de la Lomagne Tarn et Garonnaise



Etude sur l'opportunité de la création d'un Pôle socio-économique à Beaumont regroupant une France Services, un espace de coworking/tiers lieu et des services d'insertion, d'emploi et de formation, afin de mutualiser les coûts et de rendre lisibles les services à la population, tout en permettant des économies d'échelle.

Choix du cabinet en cours



« Programme national Ponts »

La DDT propose à 30 communes de la CCLTG éligibles, un diagnostic gratuit de leurs ouvrages d'art.

Ce sont les **communes en tant que propriétaires des ponts qui doivent valider leur participation au programme avant le 31 mars** en envoyant un courriel à l'adresse mail suivante : ddt-scr@tarn-et-garonne.gouv.fr

Votre inscription est l'étape indispensable qui permettra ensuite à la Communauté de Communes, en tant que gestionnaire de vos ouvrages d'art, d'être éligible financièrement au dispositif "programme national ponts" pour les subventions des travaux de restauration.

Mouvement de personnel

Services techniques :

Départ de l'agent en charge des espaces verts (février 2020) : remplacement
Recrutement à prévoir début 2022 suite à l'acquisition d'une pelle (conducteur d'épareuse)

3 départs à la retraite d'ici 2022 / 2023 à remplacer

Service administratif :

Départ à la retraite de l'agent d'entretien en 2022

Renforcement de l'équipe administrative en 2021 :

- Recrutement d'une secrétaire complémentaire
- Recrutement d'un chargé de mission « Urbanisme, politique de l'habitat et mobilités » (en cours)